

TITRE PROFESSIONNEL Agent de Propreté et d'Hygiène



Contact :

CFA Iclusif Nouvelle Aquitaine

1580 route de Lauthonie,
19490 Sainte-fortunade
05.55.27.28.86

cfa.inclusif@lespep19.org

Site de formation :

Association ALTHÉA IMPro Jean Leclaire

Conditions d'admission :

- ◆ Avoir 16 ans
- ◆ Ou avoir 15 ans avant le 31 décembre de l'année du contrat et sortir de 3ème ou de SEGPA, d'ULIS
- ◆ Adaptations possibles aux personnes en situation de handicap en fonction des besoins.
- ◆ Signer un contrat d'apprentissage dans les 2 mois suivant le début de la formation
- ◆ Avoir une carte d'identité ou un titre de séjour autorisant à travailler.

Durée :

- ◆ 525 heures au total sur 15 regroupements d'une semaine
⇒ 35 heures par semaine à l'IMPro Jean Leclaire, réparties en :
 - ▶ 23 heures de formation avec les éducateurs techniques (pratique et théorie) de l'IMPro
 - ▶ 12 heures de formation avec la formatrice du CFA Inclusif
 - ▶ 4 de ces 35 heures sont prévues en commun les jeudis après-midi

2 rencontres annuelles, au minimum, ont lieu avec la direction du CFA Inclusif pour faire le point sur les situations et progressions des apprenants

En alternance :

- ⇒ De 2 à 3 semaines en entreprise
- ⇒ 1 semaine au CFA (15 fois/an)

Frais :

- ◆ Formation gratuite pour l'apprenti
- ◆ Transport, repas et hébergement à prévoir
- ◆ Participation aux ouvrages pédagogiques

Aides possibles :

- ◆ Aide au permis de conduire pour les jeunes majeurs
- ◆ Aides possibles sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine

Validation du diplôme :

- ◆ Epreuves ponctuelles en fin de formation
- ◆ Possibilité de demander un dossier d'aménagement d'épreuves (aide à la lecture, à l'écriture...)

Prérequis :

- ◆ Aucun

Modalité d'accès :

- ◆ Entretien, positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation

Les suites de parcours :

- ◆ Après un Titre Pro, tu peux compléter tes compétences en faisant des formations complémentaires.

A l'issue de la formation, vous serez en mesure de :

- ◆ Assurer des prestations de nettoyage manuel et mécanisé afin de garantir la propreté et l'hygiène d'équipements, de surfaces et de locaux
- ◆ Contribuer à préserver l'aspect propre et accueillant de lieux de vie et de travail pour leurs usagers
- ◆ Contribuer au confort des patients dans les établissements de soins
- ◆ Contribuer à préserver la qualité de la production dans les entreprises alimentaires
- ◆ Procéder au nettoyage des surfaces de bureaux, espaces communs de circulation et de travail des lieux accueillant du public.
- ◆ Laver des vitres sans échelle et sans escabeau à l'aide d'une perche
- ◆ Nettoyer et désinfecter des locaux sanitaires
- ◆ Respecter les plans de nettoyage-désinfection et appliquer les protocoles de bio nettoyage dans des locaux à risque de contamination microbienne
- ◆ Respecter les éco-gestes
- ◆ Contrôler visuellement le résultat de sa prestation

TP Agent de Propreté et d'Hygiène

Référentiel

- ◆ Référentiel Emploi Activités Compétences (REAC) du Titre pro TP-00398 en date du 19/06/2023
- ◆ Certification professionnelle délivrée au nom de l'État par le ministère du Travail et de l'Emploi.

Programme-contenu

Compétences de bases (23h/semaine) :

Bloc de compétences professionnelles 1

Réaliser des prestations de nettoyage manuel et de bio nettoyage

- ◆ Réaliser le nettoyage de parois verticales et de surfaces vitrées
- ◆ Réaliser le nettoyage manuel de locaux sanitaires
- ◆ Réaliser le bionettoyage d'équipements, de surfaces et de locaux à risque de contamination microbienne

Bloc de compétences professionnelles 2

Réaliser des prestations de nettoyage et de remise en état mécanisées

- ◆ Réaliser un nettoyage mécanisé
- ◆ Réaliser une remise en état mécanisée

Compétences de bases (12h/semaine) :

- ◆ Compétences de base : numériques et langagières
- ◆ Compétences transversales: citoyenneté, éducation à la santé, insertion professionnelle
- ◆ Compétences informatiques
- ◆ Tutorat à la rédaction du dossier professionnel
- ◆ Préparation à la certification

Transversalité des enseignements

Dossier professionnel en commun avec l'éducateur technique

Suivi du cursus

- ◆ Par la formatrice référente sur le site de Sarlat, responsable du parcours de formation des apprentis qui assure également la formation des compétences de base.

Modalités pédagogiques

- ◆ Groupes à petit effectif
- ◆ Alternance entre le CFA Inclusif à l'IMPro Jean Leclair d'ALTHÉA et l'entreprise
- ◆ Des salles de formation équipées d'ordinateurs
- ◆ Des plateaux techniques, outils, machines
- ◆ Mise à disposition de locaux pour l'entretien
- ◆ Des éducateurs/éducatrices professionnels/elles

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

- ◆ Mise en situation professionnelle - 4 parties sur une durée de 2h35mn Sujet tiré au sort
 - ⇒ Nettoyage d'un bureau et d'un local sanitaire : 40 mn
 - ⇒ Lavage de vitres: 15 mn
 - ⇒ Bio nettoyage : 25 mn
 - ⇒ Nettoyage et remise en état mécanisée: 1 h 15mn
- ◆ Entretien technique 20 mn
- ◆ Entretien final 15 mn

Equivalences, passerelles et validation par blocs de compétences → Cliquez

Emplois auxquels vous pouvez prétendre

- ◆ Agent de nettoyage en collectivité
- ◆ Agent de propreté et d'hygiène
- ◆ Agent des services hospitaliers
- ◆ Agent de service en entreprise de propreté
- ◆ Agent de nettoyage industriel
- ◆ Agent de propreté des locaux
- ◆ Agent de propreté en grande surface
- ◆ Agent d'entretien polyvalent
- ◆ Laveur de vitres
- ◆ Agent machiniste
- ◆ Agent d'entretien et de rénovation

Dans les secteurs suivants

- ◆ Le secteur tertiaire: locaux administratifs, bureaux, espaces de travail collectif
- ◆ Les logements collectifs (parties communes)
- ◆ La grande distribution et les commerces
- ◆ Les transports collectifs (gares, aéroports, avions, trains, bus, ...)
- ◆ Le secteur des équipements culturels et sportifs
- ◆ Les établissements scolaires et d'accueil d'enfants
- ◆ Le secteur de la santé : établissements de soins, cabinets médicaux, centres de cure, laboratoires
- ◆ Le secteur de l'agroalimentaire
- ◆ Le secteur de l'industrie